

Nouveau service

Mise en place d'un canal d'information par SMS

Domaine(s) :

- Santé, L'Enim

Depuis le 12 juin 2026, l'Enim déploie un nouveau canal d'information par SMS afin de mieux accompagner ses assurés et de faciliter la transmission de messages importants relatifs à l'Assurance maladie.

Les messages seront envoyés depuis le numéro court **38663**. Pour garantir leur identification et leur authenticité, tous les SMS débuteront par la mention « ASSURANCE MALADIE ».

Ce canal est exclusivement utilisé par l'Enim pour transmettre des informations concernant les droits, démarches et services liés à l'Assurance maladie. Les autres domaines d'intervention de l'Enim, notamment la retraite et l'action sociale, ne sont pas concernés par ce dispositif.

À noter

Il ne permet pas aux assurés de répondre aux messages ni de contacter l'Enim par SMS.

Mis à jour le 19/06/26

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/mise-en-place-dun-canal-dinformation-par-sms>